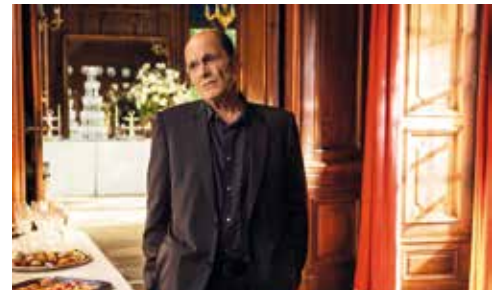


Summertime...



C'est avec un peu de jazz que l'été a commencé à Saint-Égrève. Après une fête de la musique aux couleurs de l'Europe, la saison estivale (divinement chantée par Ella Fitzgerald) s'est installée. Avec elle, arrivent les fortes chaleurs mais aussi les animations qui traditionnellement ponctuent ces deux mois de vacances attendus par tous les enfants.

À venir



Ciné plein air

Cet été, deux films sont proposés gratuitement par la Ville dans le parc de la mairie. Après, Pierre Lapin, projeté le 19 juillet, les cinéphiles pourront déguster "Le sens de la fête", le 23 août prochain. Ces séances sont organisées à la tombée de la nuit dans le parc de l'Hôtel de Ville. + d'infos : 04 76 56 53 18.



Saint-Égrève libérée

Le 22 août, la Ville et les associations d'anciens combattants organisent une cérémonie commémorative pour célébrer la libération de Saint-Égrève. Rendez-vous est pris au monument aux morts et au carré militaire de La Monta dès 18h30.



Une séance estivale sous le s

15 délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal du 2 juillet dernier. La dernière séance de la saison a été l'occasion pour les élus de débattre sur des thèmes plutôt variés. En effet, des questions relatives à la jeunesse mais aussi à la culture, aux finances, à l'urbanisme, à l'intercommunalité ont été au cœur des discussions. Ainsi, l'assemblée s'est particulièrement penchée sur les projets portés par des jeunes Saint-Égrévois et sur les soutiens financiers qui leurs sont réservés dans le cadre du dispositif "Aide aux projets jeunes". Une large place a notamment été accordée aux 16/18 ans puisque une nouvelle convention a été signée avec Synergie afin de permettre l'organisation des chantiers vacances...

Jeunesse

Projets jeunes : toujours prêts !



Comme Lou, Clément et Gaël ou encore les danseuses de la MJC, les jeunes porteurs de projets sont soutenus par la Ville

Dans le cadre du dispositif d'aide aux projets jeunes, les élus ont décidé à l'unanimité de soutenir le voyage humanitaire qu'un groupe de trois jeunes Saint-Égrévois entend mener cet été au Pérou.

En route pour Lima !

Les scouts et guides de Saint-Égrève ont l'habitude de voyager à travers le monde pour mener à bien des actions de solidarités. Cette année, c'est un groupe de trois jeunes Saint-Égrévois qui s'envole pour le district de Lima au Pérou pour travailler du 29 juillet au 27 août avec l'association franco-péruvienne "mano a mano". Leur objectif est d'accompagner le projet femmes constructrices dans la mise en œuvre de divers chantiers de maçonnerie et de rénovation.

Parmi les actions municipales en direction des 12-25 ans, la ville consacre notamment un budget pour donner un "coup de pouce" à la réalisation de projets portés par des jeunes.

6500 €

C'est, l'enveloppe budgétaire annuelle allouée par la Ville pour aides les projets des jeunes. Ce montant comprend les aides individuelles et collectives

Au-delà du simple accompagnement financier, ce dispositif d'aide prend aussi la forme d'une véritable action personnalisée qui intègre entre autre un soutien logistique, matériel ou encore des conseils en communication.

Retours d'expériences

L'idée de ces aides aux projets jeunes et que, une fois leur aventure menée à bien, les Saint-Égrévois qui en ont profité puissent partager leurs expériences. Ainsi, lors de la dernière fête du Patio le 8 juin dernier, Lou Boucard-Pra, qui a passé un semestre d'études à Bergame, a présenté la première version du blog touristique trilingue qu'elle a pu développer grâce notamment à une aide municipale. Autre style de projet mené à bien, en partie grâce à un soutien de la Ville, Clément Chappet et Gaël Baud ont armé une fringante Renault vintage pour s'en aller courir le 4L trophy au Maroc. 2400 km d'aventures et de rencontres que les deux comparses ont présenté. Enfin, deux danseuses

de la MJC ont pu expliquer le travail de leur troupe et surtout le voyage qui a conduit une trentaine d'artistes jazz de la MJC Saint-Égrève à Paris pour les rencontres chorégraphiques Irène Popard avec leur professeur Isabelle Rodrigues en mars dernier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin d'accompagner au mieux les jeunes qui souhaitent s'engager pour concrétiser un projet, un comité de pilotage se réunit une à deux fois par an pour étudier les demandes que les 12-25 ans viennent présenter. Les projets soutenus, individuels ou collectifs, peuvent être sportifs, culturels, humanitaires... À noter : les idées doivent s'inscrire dans une démarche éducative favorisant la prise de responsabilité et l'autonomie. L'âge, la motivation, l'effort d'organisation dans le groupe, la recherche d'autres partenaires, la démarche d'autofinancement sont également pris en compte.

Signe de la jeunesse

Zoom sur...

Les chantiers vacances

Parmi les différentes aides municipales proposées à la jeunesse, quelques places sont ouvertes aux jeunes de 16 à 18 ans, pendant certaines périodes des vacances scolaires. Ces chantiers sont d'une durée de 30 heures par jeune, réparties sur une semaine. Les objectifs de ces chantiers sont multiples. Ils vont de l'acquisition des règles de base liées au monde du travail à la découverte de l'effort à fournir pour respecter un cadre défini.

Pour pouvoir participer à ces opérations, il faut être Saint-Égrévois, avoir entre 16 et 18 ans, participer à un atelier de sensibilisation à la démarche de recherche d'emploi à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron.

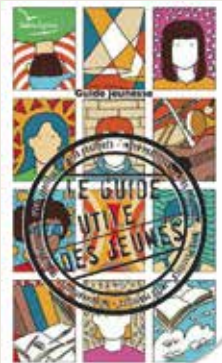
À noter : en cas de fortes demandes et compte tenu du nombre de places, la Ville peut être amenée à procéder à un tirage au sort.



Des chantiers pour découvrir le monde du travail

Des aides multiples

La Ville multiplie les aides proposées aux plus jeunes. Outre, le soutien aux initiatives et aux projets, Saint-Égrève agit aussi pour accompagner le financement du BAFA ou pour participer au financement du permis AM (ex BSR) ou du code de la route. Enfin, à travers les chantiers vacances qui offrent l'opportunité à des Saint-Égrévois de 16-18 ans d'obtenir un premier emploi d'une semaine (voir ci-contre). A noter tous ces bons plans et bien d'autres informations précieuses sont disponibles sur le guide jeunesse édité par la Ville.



En savoir + : jeunesse@mairie-st-egreve.fr
04 76 56 59 85.



Sécurité

Extension des locaux de la police municipale



Les actuels locaux de la Police municipale

Le conseil municipal a autorisé le maire à déposer un permis de construire relatif à l'extension rénovation des actuels locaux de la police municipale. Cette modification, d'une centaine de m², accolée aux actuels bureaux occupés par les agents de police sera située sur l'ancien terrain de boules accolé au bâtiment. Elle permettra non seulement de rendre plus accessible et plus visible ce service municipal mais aussi d'accueillir dans de meilleures conditions de confort et de sécurité les policiers de la ville et les usagers. En effet, cet équipement situé à l'arrière de l'hôtel de Ville juste au dessus du RCCN est devenu trop exigu pour accueillir la police pluricommunale qui compte désormais huit agents. Ce bâtiment offrira un véritable accueil pour le public mais aussi deux vestiaires, un "open space" et des bureaux sécurisés pour pouvoir recevoir notamment les serveurs nécessaires au bon fonctionnement de la vidéoprotection en cours de déploiement à Saint-Égrève.

Une police étoffée

Depuis le 1^{er} octobre dernier Élodie Locolas et de Hyacinthe Ghisolfi ont été recrutés par la police municipale de Saint-Égrève. Depuis, les effectifs de la brigade s'élèvent donc à huit agents. Ces policiers Saint-Égrévois en charge de la tranquillité publique sur la commune sont en outre investis d'une mission intercommunale. Ainsi, ils interviennent sur le territoire du Fontanil-Cornillon. En effet, en février 2018 le maire a signé une convention avec la ville voisine afin de développer une police municipale pluricommunale. Pour ce faire, le Fontanil participe au financement partiel de ce service dont les agents interviennent à hauteur de 1/8^e de leur temps de travail sur le territoire fontanillois.

425 000 €

C'est le budget prévisionnel total alloué à la réalisation de l'extension-rénovation des locaux de la police municipale.

Le conseil en bref

▶ JEUNESSE

Attribution de subvention - dispositif d'aide aux projets jeunes - projet solidaire Scouts de Saint-Egrève (Délib. n° 1 : unanimité). Convention entre la Ville et l'association Synergie chantiers éducatifs (Délib. n° 6 : unanimité).

▶ INTERCOMMUNALITE

Grenoble Alpes-Métropole, élaboration du règlement local de publicité intercommunal de la Métro (RLPI) - avis de la commune sur le projet de RLPI arrêté (Délib. n° 2 : unanimité). Répartition des communes au sein du Conseil Métropolitain (Délib. n° 11 : unanimité).

▶ URABNISME

Rénovation et extension du bâtiment de la police municipale, autorisation de dépôt et de

signature du permis de construire (Délib. n° 4 : abstentions : 7 ; pour : 26). BTP balcon Est, enregistrement du dossier de création d'une station de transit et d'une plate-forme de recyclage de produits minéraux, avis défavorable de la Commune (Délib. n° 5 : unanimité).

▶ CULTURE

Attribution d'un bon d'achat dans le cadre du concours les arts en fête, exposition d'artistes amateurs saint-égrévois (Délib. n° 7 : unanimité). Tarifs de location des salles de La Vence Scène, partenariat avec Rémi Perrier Organisation (Délib. n° 8 : unanimité). Convention entre la Ville et les associations culturelles La Troup'Ment, à Vence Théâtre, L'Atelier de l'Islo et Samourai associés (Délib. n° 9 : unanimité).

▶ FINANCES

Transfert de compétences suite au passage en métropole, approbation du rapport de la CLECT du 20 juin 2019 (Délib. n° 10 : unanimité).

▶ RESSOURCES HUMAINES

Convention de mise à disposition par la Ville de ses Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) auprès de l'association familiale (Délib. n° 12 : unanimité). Contrats d'apprentissage (Délib. n° 13 : unanimité). Suppression et création de postes (Délib. n° 14 : unanimité). Recrutement d'un agent contractuel de catégorie B sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (Délib. n° 15 : unanimité).

Du nouveau au conseil municipal



Mireille Cheinet,

conseillère municipale en charge développement des services aux personnes âgées et du suivi du logement social.



Patrick Bertrand,

conseiller municipal en charge des relations de proximité du secteur Sud Néron.

Les délégations de Caroline Bruno ont été réparties auprès de deux élus de la liste majoritaire du conseil municipal. Ainsi, Mireille Cheinet, conseillère municipale en charge développement des services aux personnes âgées, a désormais aussi la responsabilité du suivi du logement social. Elle est déléguée

auprès d'Evelyne Joyaud adjointe en charge de la solidarité à tous les âges de la vie. Patrick Bertrand pour sa part est désormais en charge des relations de proximité du secteur Sud Néron délégué auprès de Catherine Haddad, adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie.

PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations des conseils municipaux sur saint-egreve.fr

▶ **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 2 octobre 2019, à 19h à l'Hôtel de Ville.

Le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie" ou sur demande à l'hôtel de ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

▶ **Expression politique :**

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur saint-egreve.fr. Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie".

PRISES SÉCURISÉES : afin de limiter les risques de "débordements", l'accès au site des Prises de la Vence a été sécurisé par un portail permettant d'en interdire l'accès les jours de fortes chaleurs. Le reste du temps, le site est accessible mais la baignade interdite



SORTIE FAMILLE

Il reste (peut-être) encore quelque place pour la troisième sortie famille proposée cet été par L'Association Familiale. Ces journées sont organisées par la Maison des Solidarités et des Familles avec la Caf et gérées par l'Association Familiale. Si les deux premières étaient programmées en juillet, la dernière de ces expéditions emmène les Saint-Égrévois se baigner au lac de Paladru le 24 août prochain. Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial. Inscriptions à la MSF (38 rue de la gare) 04 76 56 05 40.

L'ÉTÉ POUR SE DÉCIDER

Envie d'apprendre ou de perfectionner une langue ? Facile avec les cours de Saint-Égrève Jumelages qui recommencent dès le 23 septembre. Les inscriptions sont programmées du 9 au 13 septembre à partir de 18h à l'espace Visancourt.

En savoir + : 04 76 75 47 00
ou st-egreve-jumelages@wanadoo.fr

GRAINES D'ARTISTES : jusqu'au 7 septembre la bibliothèque Barnave expose les œuvres d'écoliers saint-égrévois autour de la littérature jeunesse.

NOËL DES SENIORS : les Saint-Égrévois âgés de 70 ans ou plus ont jusqu'au 13 septembre pour s'inscrire au repas ou au colis de Noël du CCAS.
En savoir + : 04 76 56 53 47

ATTENTION AU FRELON ASIATIQUE

Apparu en France il y a une quinzaine d'années, le frelon asiatique s'attaque aux vergers et aux abeilles. Reconnaisable à sa tête et à son thorax noirs, son abdomen foncé avec de larges bandes oranges et ses pattes jaunes, il représente une menace grave pour la filière apicole et nuit à la biodiversité. Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire (FRGDS), en partenariat avec la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées afin, sinon de les éradiquer, au moins de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

À ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement sur le site frelonsasiatiques.fr. Attention, ce site a pour vocation de surveiller cette espèce envahissante. Pour la destruction de nids d'autres insectes il faut contacter un désinsectiseur professionnel.

ville

TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec l'opération "Tranquillité vacances", la police municipale et la gendarmerie proposent de surveiller les logements laissés vides pendant les congés. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire, directement en ligne sur saint-egreve.fr, en mairie ou à la gendarmerie.

En savoir + : police-municipale@mairie-st-egreve.fr

HORAIRES D'ÉTÉ À LA MAIRIE

Attention, les heures d'ouverture estivale de l'hôtel de ville ont évolué depuis celles publiées dans Saint-Egrève le journal daté du mois de juillet. Ainsi, dès le 22 juillet et jusqu'au 23 août inclus, la mairie ouvre ses portes au public de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi.

A noter, la permanence des formalités administratives du jeudi soir est maintenue en juillet mais pas en août.

BIBLIOTHÈQUE ESTIVALE

En été, les horaires d'ouverture de la bibliothèque s'adaptent au rythme des vacances. Ainsi, en juillet et août, la bibliothèque Barnave ouvre le mardi et le vendredi de 10h à 14h et le mercredi de 10h à 13h et de 16h à 19h. Le site de Rochepleine est ouvert en juillet le mardi de 10h à 13h tandis que celui de Fiancey est accessible le mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 13h.

À noter, ces deux sites sont fermés en août.

PLAN CANICULE

Afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs, le CCAS relance son plan canicule. Les personnes âgées ou en situation de handicap qui le souhaitent, sont invitées à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. En cas de pic de chaleur, des agents du CCAS prendront quotidiennement de leurs nouvelles afin de s'assurer de leur état de santé. Ils peuvent être amenés à se déplacer au domicile si besoin.

En savoir + : 04 76 56 53 47

A 480 : des travaux d'entretien sont réalisés durant tout l'été sur l'A480. Des restrictions ponctuelles de circulation et des fermetures nocturnes d'accès sont à prévoir. En savoir + : saint-egreve.fr

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Jusqu'au 26/07 : Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33.
Du 27/07 au 02/08 : Pharmacie Casadella, 61 bis avenue du Général de Gaulle, 04 76 75 24 84.
Du 03 au 09/08 : Pharmacie des Charmettes, Centre Commercial "Les Charmettes", 04 76 75 26 73.
Du 10 au 16/08 : Pharmacie Nouvelle, 121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux, 04 76 75 49 33.
Du 17 au 23/08 : Pharmacie de La Monta, place Pompée, 04 76 75 60 69.
Du 24 au 30/08 : Pharmacie du Fontanil, 1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil, 04 76 75 51 48.
Du 31/08 au 06/09 : Pharmacie de Prédieu, 48D route de Grenoble, 04 76 75 31 67.

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Samu : 15
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage gaz naturel : 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - juillet 2019 - 8 700 ex.

Directeur de publication : Véronique Jaubert

Rédaction : Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda

Du 22 juillet au 7 septembre



SAMEDI 24 AOÛT

Sortie famille "baignade au Lac de Paladru", par l'Association Familiale. Inscriptions au 04 76 56 05 40.

Du 26 au 30 AOÛT

Stage d'été "Atelier graines d'artistes" par l'atelier bleu orange (LABO) pour les enfants et les jeunes de 4 à 14 ans. Dessin, peinture, modelage et initiation à l'histoire de l'art. De 9h15 à 12h15. En savoir + : 06 86 32 15 82 ou atelierbleuorange@gmail.com.



Stage artistique "les matinées graphiques" de l'atelier de l'Islo. En savoir + : 06 16 08 59 70 ou atelierdelislo.free.fr



JEUDI 22 AOÛT

Commémoration du 74^e anniversaire de la Libération de Saint-Égrève. Dépôt de gerbes au monument aux morts et au carré militaire. 18h30.

VENDREDI 23 AOÛT

Ciné plein air "Le sens de la fête". Séance gratuite de cinéma sous les étoiles au parc de l'Hôtel de ville à la tombée de la nuit.

SAMEDI 31 AOÛT

Fermeture. Fin de saison de la piscine des Mails.



LUNDI 2 SEPTEMBRE

Rentrée des classes.



SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Nouveaux arrivants. Cérémonie d'accueil organisée en présence des élus et des responsables associatifs. Hôtel de ville à 11h.

Associations en fête. Découverte et inscription auprès des associations saint-égrévoises. Parc de l'hôtel de ville à 14h.

JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE

Exposition "Graines d'artistes", à découvrir à la bibliothèque Barnave. Présentation des œuvres réalisées par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse.

PAUSE ESTIVALE

Les publications municipales (Saint-Égrève le journal et son supplément) prennent aussi des vacances. Ces deux titres locaux reviennent dans les boîtes aux lettres dès le mois de septembre. En attendant, le site saint-egreve.fr et les réseaux sociaux ([facebook.com/saint.egreve38120](https://www.facebook.com/saint.egreve38120) et twitter.com/StEgreve), permettent toujours aux Saint-Égrévois (et aux autres) de se tenir informés de l'actualité communale.

LA VENCE SCÈNE cinéma



- ▶ **Le roi lion**
Le 20 juillet à 17h30 et 20h ; le 21 juill. à 15h et 17h30 ; le 22 juill. à 15h et 20h30 ; le 23 juill. à 18h et 20h30.
 - ▶ **Manou à l'école des goélands**
Le 20 juillet à 15h ; le 21 juill. à 15h30 ; le 22 juill. à 14h30.
 - ▶ **Vita et Virginia (VOSTF)**
Le 20 juillet à 20h30 ; le 21 juill. à 18h ; le 22 juill. à 20h30 ; le 23 juill. à 17h30.
 - ▶ **Spider-Man : far from home**
Le 20 juillet à 14h30 ; le 22 juill. à 17h30 ; le 23 juill. à 20h.
 - ▶ **Yves**
Le 20 juillet à 17h30 ; le 21 juill. à 20h30.
 - ▶ **Parasite (VOSTF)**
Le 21 juillet à 20h ; le 22 juill. à 17h.
- Les films à venir...**
Midsommar, Once upon a time in hollywood, La vie scolaire, Yuli, Roubaix une lumière...

Les congés du ciné

Le cinéma de La Vence Scène prend des congés du 24 juillet au 20 août inclus. Les séances reprennent mercredi 21 août avec une programmation toujours plus variée !